



L'ARC MEDITERRANEEN DU TOURISME EQUESTRE, un projet innovant et structurant

L'association AMEDITE (arc méditerranéen du tourisme équestre) est née de l'initiative de cinq personnalités du tourisme équestre du midi de la France. Fortes du constat du potentiel de développement considérable de cette pratique de l'équitation, elles veulent faire découvrir et animer les arrières pays des régions méridionales, dont les activités touristiques n'ont que trop tendance à se concentrer sur le littoral. Parmi ces personnalités, figure Bernard PAVIE, président du CDTE (comité départemental de tourisme équestre) des Hautes Alpes, mais aussi président du CNTE (comité national) à l'époque.



L'assemblée générale constitutive de l'AMEDITE a eu lieu à Aix-en-Provence au printemps 2005. **Ont adhéré, à cette association, les comités départementaux et régionaux de tourisme équestre des trois régions PACA, Languedoc-Roussillon et Midi-Pyrénées, soit 19 départements. Ils furent rejoints en 2008 par le comité régional de tourisme équestre Corse.**

Le président de l'AMEDITE élu fut Pierre PETIT, à l'époque président du CRTE (comité régional) Côte d'Azur; il fut élu par la suite président de la filière cheval PACA, interprofession construite sur le principe des Conseils régionaux des chevaux.

Les membres de l'AMEDITE portaient du principe que la dimension départementale qui, de par la loi française, est celle des itinéraires, avait pour inconvénient pour la pratique de la randonnée équestre :

- d'ignorer les liaisons interdépartementales ;
- de laisser isolées des structures associatives départementales (CDTE) avec des moyens souvent très faibles, parfois nuls, et dont les actions d'animation étaient de ce fait fréquemment infimes ou sans continuité.

Le premier travail réalisé de 2006 à 2008 fut celui du **tracé d'un itinéraire équestre garanti praticable à cheval ou en attelage reliant la frontière italienne à celle de l'Espagne** en empruntant les cheminements les plus pittoresques de l'arrière pays méditerranéen.

Un premier effort de mises aux normes des gîtes fut entrepris ; toute cette action fut conduite grâce à l'appui du Fonds Eperon au travers d'une subvention de 140 000€ qui fut déterminante pour permettre à l'AMEDITE de lancer son action.

Mais le travail est aujourd'hui loin d'être achevé : il reste à enregistrer, en particulier, les caractéristiques des itinéraires, leurs statuts juridiques, les centres d'intérêt de proximité,

les professionnels implantés (centres équestres, vétérinaires, maréchaux ferrant...) et les gîtes d'étapes. Il reste aussi à collationner les accords de passage, à faire signer ceux qui manquent et la même procédure doit être suivie pour les protocoles de maintenance, les itinéraires AMEDITE ayant vocation à être inscrits au plan départemental des itinéraires de promenades et randonnées (PDIPR). C'est un travail très lourd, nécessaire avant de pouvoir mettre en place un balisage lorsqu'il n'existe pas déjà ou une signalétique identitaire venant en complément d'un balisage existant. Il reste aussi à doubler la densité du réseau des gîtes, à faire adhérer au projet et à ses cahiers des charges les professionnels territorialement concernés, à assurer l'animation du réseau ainsi créé et à le rendre accessible aux randonneurs en le mettant en ligne sur site internet.

En filigrane permanent du projet AMEDITE, **une exigence de qualité** : la beauté des paysages, la richesse du patrimoine et le climat très favorable des régions de l'arrière pays méditerranéen doivent permettre d'attirer une clientèle aisée d'Europe du nord, à la condition que les prestations proposées soient de qualité certifiée.

Pour pouvoir poursuivre et amplifier le projet, l'AMEDITE a décidé d'élargir son action au pays européens voisins : l'Italie, l'Espagne et l'Andorre, et de déposer des dossiers en réponse aux appels à projet européens lancés sur les territoires de l'arc méditerranéen européen. C'est ainsi que le 19 janvier 2007 était signé à Avignon, à l'occasion du salon « Cheval Passion », **un accord cadre de coopération transnationale**, entre l'AMEDITE, les Haras nationaux choisis pour jouer le rôle de chef de file, la fédération italienne de tourisme équestre (FITETREC) et l'AMAC (associacio de marxas a cavall de Catalunya). Il restait à monter concrètement le projet européen, cela pris 2 ans. Ainsi, le 13 mars 2009, fut déposé un dossier en réponse au deuxième appel à projet du programme transnational de coopération européenne « MED » avec les partenaires français et italiens initialement prévus, mais, au lieu de la Catalogne, ce fut l'Andalousie (province de Huelva) qui finalement fut à l'arrivée du processus. L'autofinancement de l'AMEDITE est apporté par le Fonds Eperon et les financements publics indispensables sont apportés par cinq départements de PACA, la région Languedoc-Roussillon et les départements du Gard et de l'Hérault.

► En attente du résultat de la présélection qui devrait être connu en septembre 2009, l'AMEDITE et les Haras nationaux préparent un nouveau dossier à déposer en 2010 au **second appel à projet du programme transnational de coopération européenne SUDOE, projet monté avec des partenaires catalans cette fois-ci et les départements français de l'est du Languedoc-Roussillon (Pyrénées orientales et Aude) et ceux de Midi Pyrénées.** Ce nouveau projet est la continuité du précédent mais aussi adopte une thématique pyrénéenne avec la réalisation d'itinéraires équestres du Piémont au nord et au sud de la chaîne des Pyrénées, reliés au travers des cols chaque fois que cela est possible; pour différencier ce projet du précédent, il a été baptisé « Salpyne », anagramme de « Saltus Pyreneus in equis ».



© CRTE COTE D'AZUR

On peut dès à présent tenter de dresser un premier bilan des actions de l'AMEDITE :

- **effet structurant très efficace**, les comités départementaux de tourisme équestre trouvant dans ce projet un appui très appréciable pour être mieux considérés par les services tourisme des Conseil généraux, lesquels souvent ne connaissent et ne financent que les associations de randonneurs à pieds ;
- application privilégiée des **nouvelles techniques de cartographie informatique**, lesquelles vont donner des possibilités de développement de la randonnée jusqu'ici inespérées ;
- application privilégiée des **techniques de diffusion de l'information par le biais d'Internet**, rendant presque obsolète les méthodes traditionnelles de vente par agence ou bureau de regroupement des offres ;
- **richesse des échanges internationaux**, chaque pays ayant sur certains aspects du projet une certaine avance sur les autres ;
- **intérêt porté à la cavalerie, à sa labellisation** sur le principe des concours de chevaux de loisir initiés par

les Haras nationaux, et accent mis sur la valonsation des races locales des pays traversés, comme pour la France le Camargue, l'âne de Provence, l'âne et le mulet catalan, le Camargue, le Mérens, etc. ;

- **accent mis sur le développement durable** avec l'utilisation recommandée du mulet pour le transport des bagages.

Pour conclure provisoirement ce point d'étape, laissons-nous un peu rêver et imaginer qu'après trois à cinq ans de travail intense permis par les importants crédits publics mobilisés, il sera possible de passer à une échelle encore plus grande et envisager de passer des conventions avec les pays du Maghreb, se donnant ainsi la possibilité de relier, comme l'a fait le général carthaginois Hannibal, Tunis à Rome à cheval et pourquoi pas, avec quelques éléphants...!

Pierre PETIT, président de l'AMEDITE
Bruno POURCHET, délégué régional des Haras
pour les trois régions du Sud-est



© AMELIA CHAPIGNAC